

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/06/2017

Dossier complet le :

08/06/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0115

### 1. Intitulé du projet

Construction d'ombrières photovoltaïque sur le parking de stockage de véhicules du TEA Fleury Mérogis.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VALECO INGENIERIE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

ERICK GAY, Gérant

RCS / SIRET

4 4 0 | 8 5 6 | 9 3 8 | 0 0 0 1 2

Forme juridique

SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installations sur ombrières d'une puissance supérieure à 250 kWc: - puissance de 20 MWc

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la construction de plusieurs ombrières de parking, servant à protéger les véhicules stockés par le TEA Fleury Mérogis (un des leader de la logistique automobile) tout en permettant la création d'énergie verte. La structure de ces ombrières sera de type métallique. Des poteaux viendront soutenir une charpente sur laquelle viendront se fixer les modules photovoltaïques. Les fondations quant à elles, mesureront 2m par 2m par 3m soit 12m<sup>3</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet servira à couvrir les véhicules stationnés sur le site, permettant ainsi aux véhicules d'être protégés des intempéries et notamment de la grêle tout en produisant de l'électricité renouvelables.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée d'un an seront séquencés en 2 projets représentant chacun une puissance de 10 MWc installée.

Chacun des deux projets se déroulera en 3 phases :

- La première phase consistera en la création des fondations (une par poteau),
- la seconde correspond au montage de la structure des ombrières,
- la troisième phase permettra de fixer les modules photovoltaïques à la structure ainsi que le câblage de l'installation.

Les travaux sont prévus de Janvier 2020 à Janvier 2021.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le stationnement ne différera pas du stationnement actuel.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale des ombrières	102 000 m <sup>2</sup>
Superficie totale d'implantation du projet	180 000m <sup>2</sup>
Longueur des ombrières	Jusqu'à 180m
Largeur des ombrières 10m	10.34m
Largeur des ombrières 20m	20.67m
Hauteur max ombrières 10m	5.26 m
Hauteur max ombrières 20m	6.9 m
Hauteur min des ombrières	3 m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

TEA FLEURY MEROGIS  
Rue Maryse Bastié  
91700 Fleury-Mérogis

Références des parcelles :

000 AN 133  
000 AN 135  
000 AN 137  
000 AN 140  
000 AN 142

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 8 ° 3 7 ' 1 5 " 20N Lat. 0 2 ° 2 1 ' 5 9 " 90E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_ ° \_ ' \_ " \_ Lat. \_ ° \_ ' \_ " \_

Point d'arrivée :

Long. \_ ° \_ ' \_ " \_ Lat. \_ ° \_ ' \_ " \_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 4 sites Natura 2000 les plus proches sont : - Marais d'Itteville et Fontenay-le-Vicomte à environ 6km - Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne à environ 6.5km - Buttes Gréseuses de l'essonne à environ 14.5km - Massif de Rambouillet et zones humides proches à environ 22.5km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact ne sera entraîné par le projet sur la faune et la Flore étant donné que l'implantation des ombrières se fera sur un parking déjà goudronné (ne possédant aucune végétation) et dont la présence d'une Faune n'est déjà pas permise.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site natura 2000 le plus proche est à environ 6km. Le projet n'aura aucune incidence sur celui-ci.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou Maritimes puisque ce terrain en zone U1a du PLU de Fleury Mérogis est "La zone industrielle et commerciale des Ciroliers et de la Croix Blanche, qui permet l'installation d'activités industrielles et commerciales". D'autre part le projet permettra de donner au terrain, en plus de son utilité industrielle, une utilité écologique avec la création d'énergie verte ainsi que la protection des véhicules.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Nuisance sonore très très légère des onduleurs et des postes de transformations (ventilation) lors du fonctionnement (seulement en journée) qui ne seront perçus qu'à proximité (environ 10m) des éléments. Seul les personnes travaillant sur le site du TEA Fleury Mérogis en auront conscience mais aucun impact sur leur confort auditif n'est à retenir.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une petite réflexion des panneaux peut apparaître selon l'ensoleillement mais compte tenu de la faible inclinaison des ombrières, aucune nuisances pour les personnes aux alentours n'est possible.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne portera pas atteinte au patrimoine architectural et paysager de la zone qui est une zone industrielle. De plus le site encerclé de clôtures n'est pas réellement visible de l'extérieur. Enfin la mise en place d'ombrières sur un parking déjà existants stockant à l'année des voitures ne pourra qu'être embellit d'un point de vue architectural.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage du sol ne sera pas changé. Le site continuera a stocker les voitures du TEA Fleury Mérogis, l'un des leaders de la logistique automobile.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale car il ne modifie pas l'environnement du site concerné et ne lui porte pas atteinte.

Le site déjà entièrement goudronné et destiné au stockage des voitures du TEA Fleury, ne se trouvera qu'amélioré d'un point de vue environnemental puisqu'au delà de sa fonction d'origine (stockage des véhicules) il permettra de créer de l'énergie renouvelable.

De plus, ces ombrières permettront une protection supplémentaire des véhicules contre les intempéries.

Enfin, l'implantation des ombrières ne changera pas l'écoulement des eaux sur le site.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Montpellier

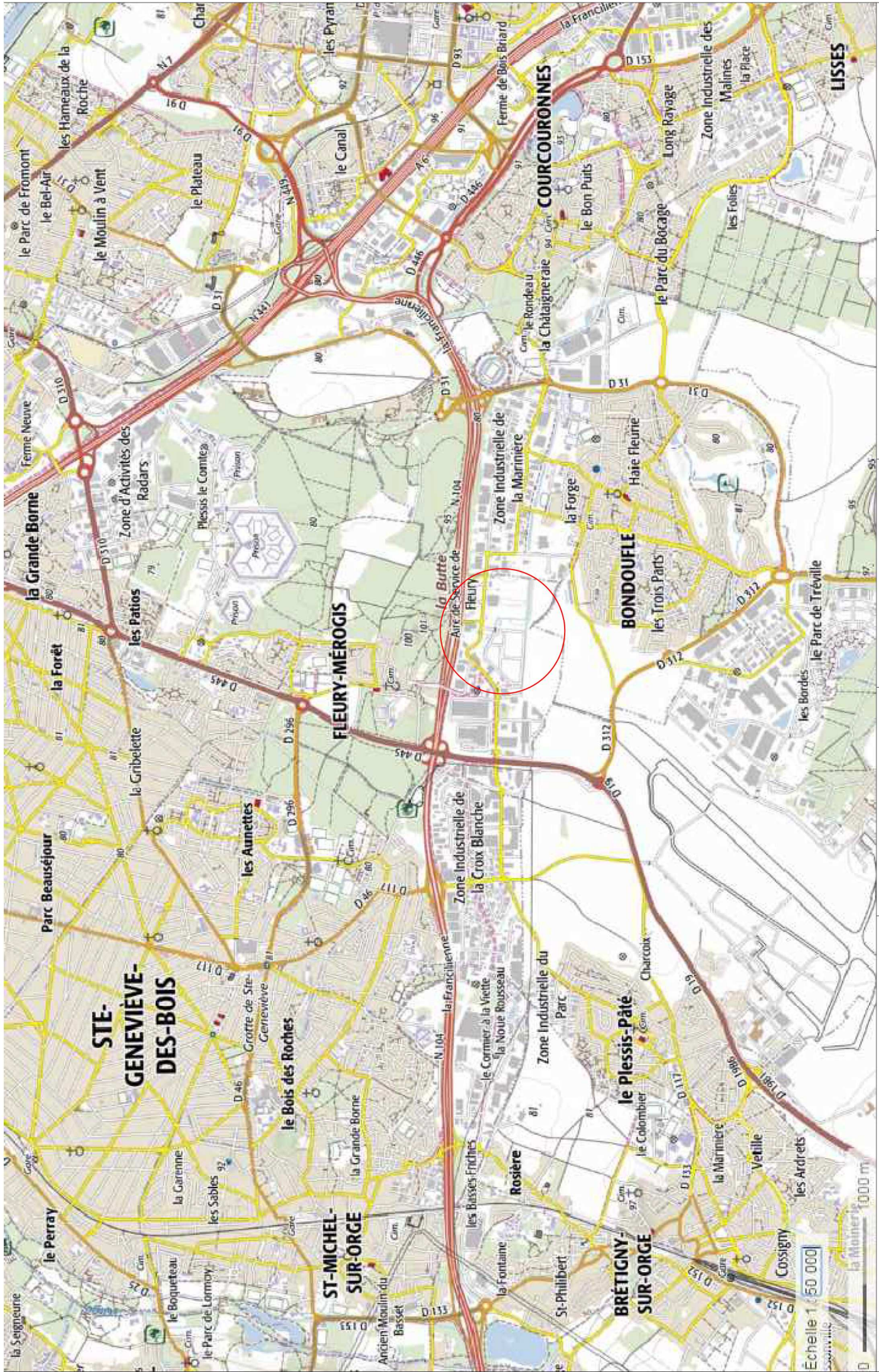
le, 26/04/2017

Signature



ant sur le cadre ci-dessus



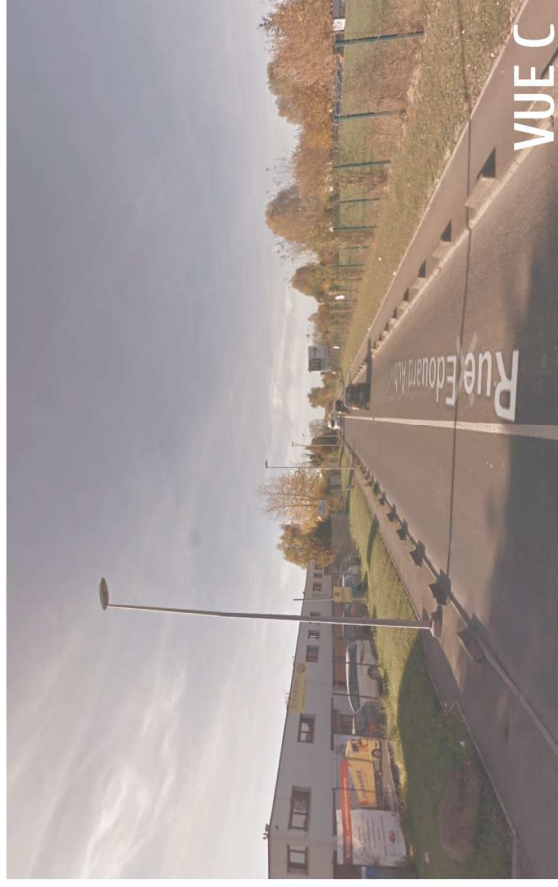


<p>Création d'ombrières photovoltaïques</p>	<p>ANNEXE 2 - Plan de situation Date: 21/04/2017 Echelle: 1:25000</p>	<p>Département : Essonne Commune : Fleury-Mérogis</p>	<p>Adresse TEA Fleury Mérogis Rue Maryse Bastié 91700 Fleury-Mérogis</p>	<p>VALECO INGENIERIE 186 rue Maurice Béjart 34184 Montpellier Tel: 04 67 40 74 00 Fax: 04 67 40 74 05 www.groupevaleco.com</p> 
---	---	---	--	--





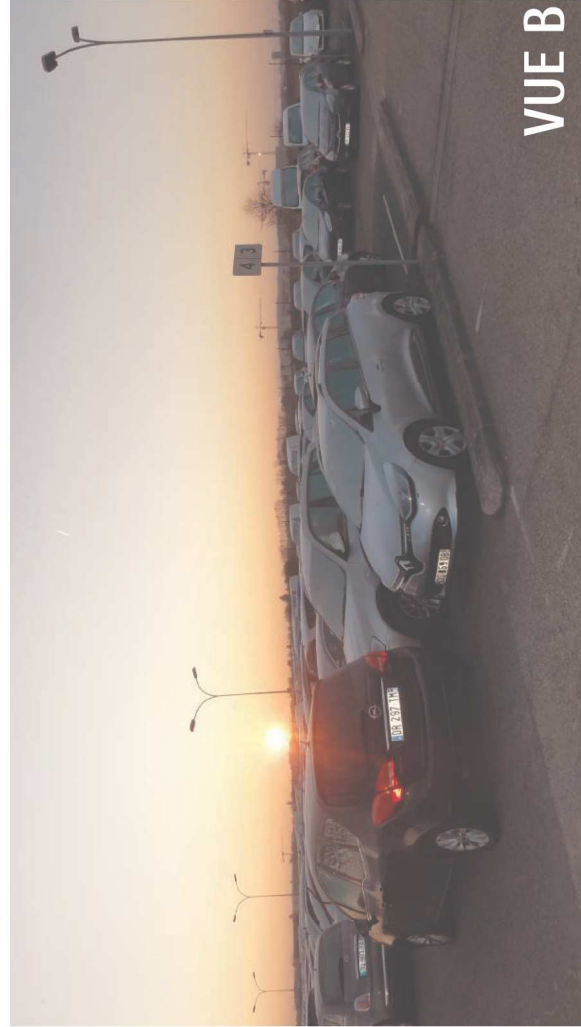
Photos prises en Octobre 2016

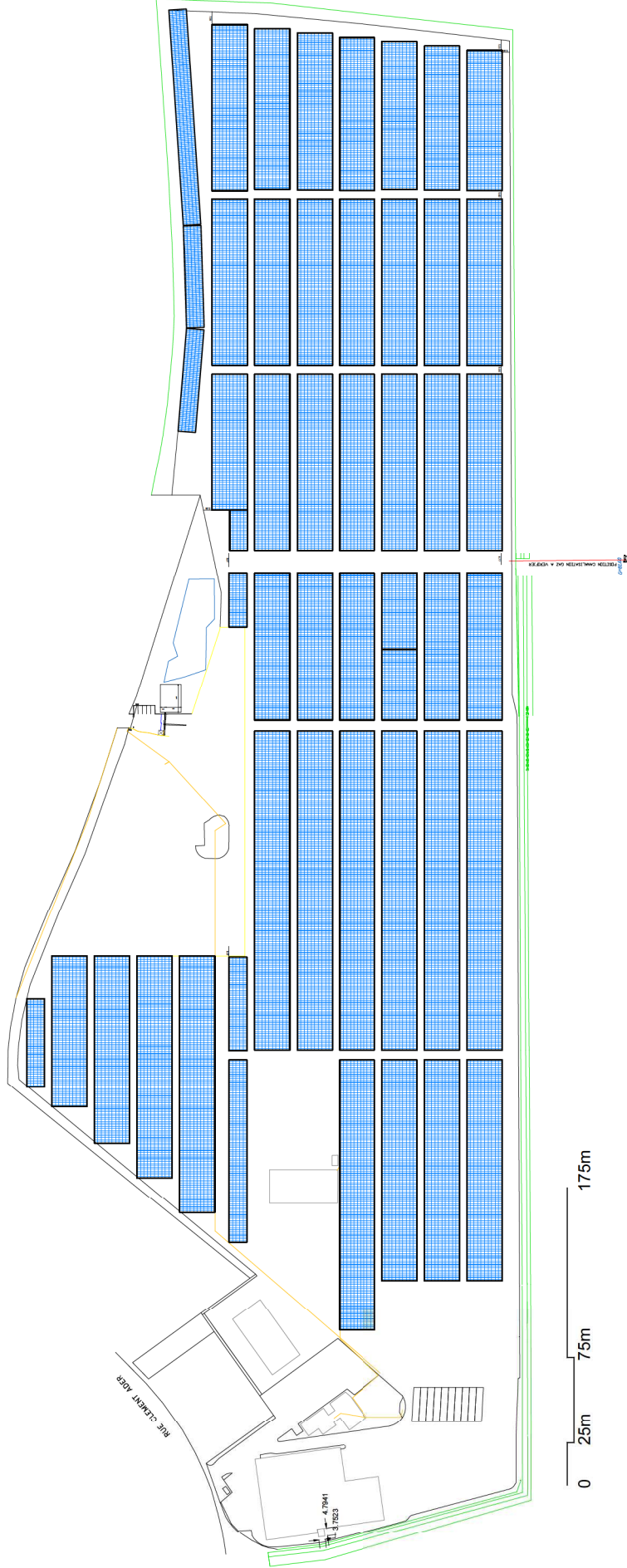


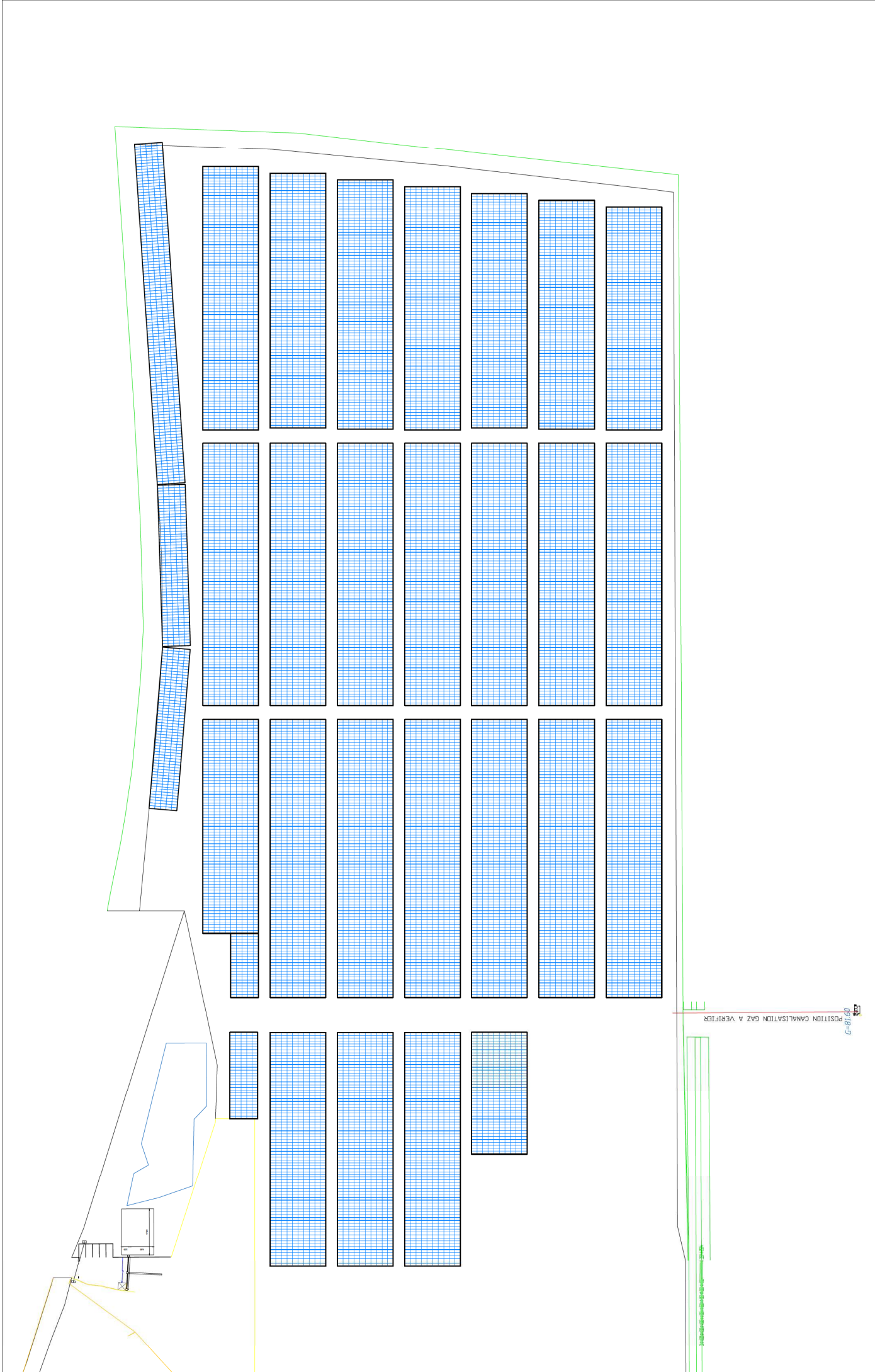




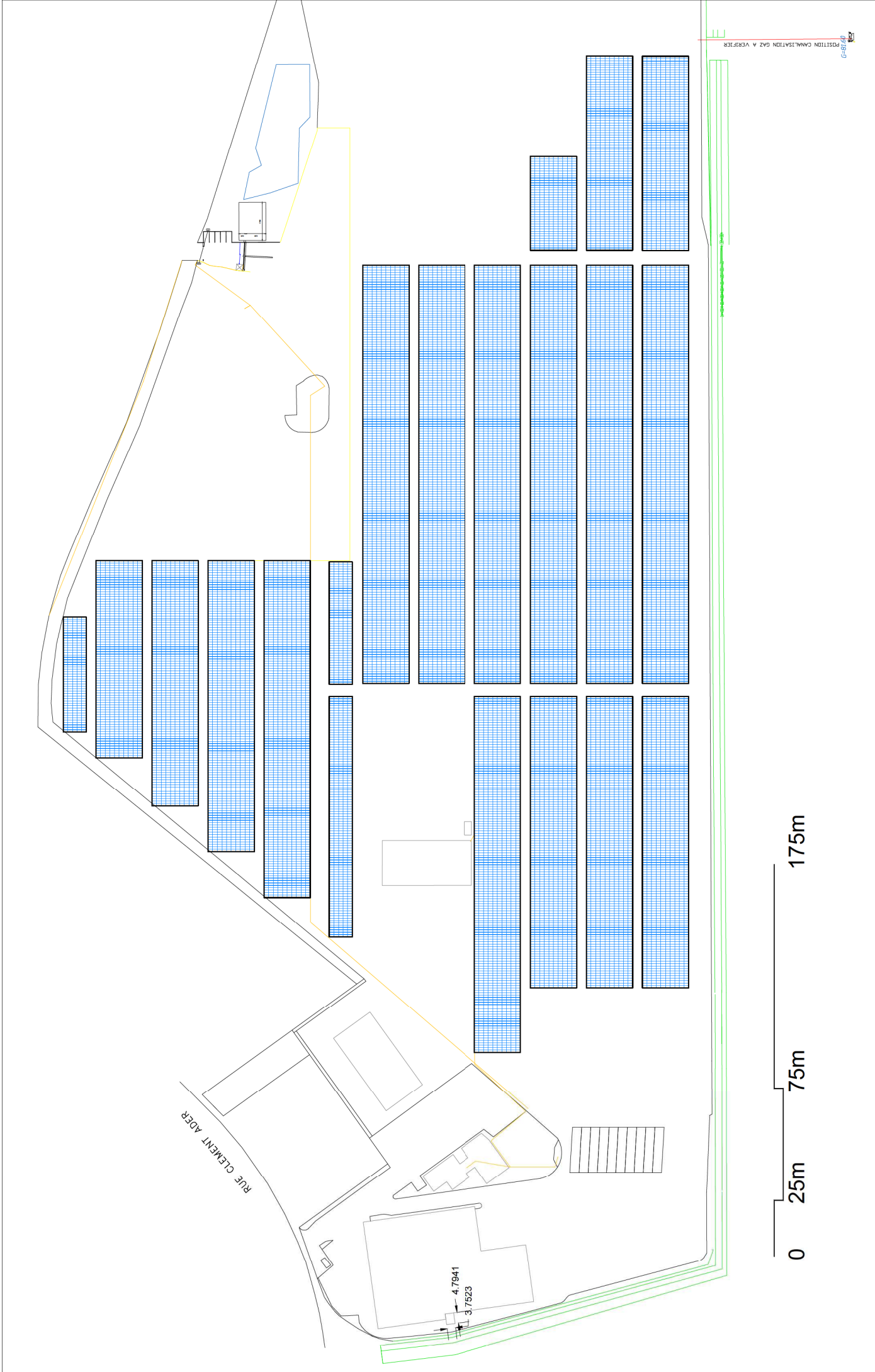
Photos prises le 20 Janvier 2017











RUE CEMENT ADER

4.7841  
3.7523

0 25m 75m 175m

GEOSYSTEM  
INSTALLATION CANALISATION GAZ A VERIFIER



VALECO INGENIERIE  
186 rue Maurice Béart 34184 Montpellier  
Tel: 04 67 40 74 00 Fax: 04 67 40 74 05  
www.groupevaleco.com

Maître d'ouvrage  
TEA Fleury Mérogis

Département : Essonne  
Commune : Fleury-Mérogis

Plan masse  
Date: 12/02/2017  
Echelle: 1/1500

Création d'ombrières photovoltaïques





Légende

- Zone des 600m
- Zone d'implantation du projet
- Zone d'implantation des capteurs
- Zone PLU - Ula



VALECO INGENIERIE  
 188 rue Maurice Béart 34184 Montpellier  
 Tel: 04 67 40 74 00 Fax: 04 67 40 74 05  
 www.groupevaleco.com

Adresse  
 TEA Fleury Mérogis  
 Rue Maryse Bastié  
 91700 Fleury-Mérogis

Département : Essonne  
 Commune : Fleury-Mérogis

ANNEXE 5 - Plan des abords du projet  
 Date: 21/04/2017  
 Echelle: 1/2500

Création d'ombrières photovoltaïques





**Légende**

- Zone des 600m
- Zone d'implantation du projet
- Zone d'implantation des capteurs
- Zone PLU - Ula



VALECO INGENIERIE  
 188 rue Maurice Béart 34184 Montpellier  
 Tel: 04 67 40 74 00 Fax: 04 67 40 74 05  
 www.groupevaleco.com

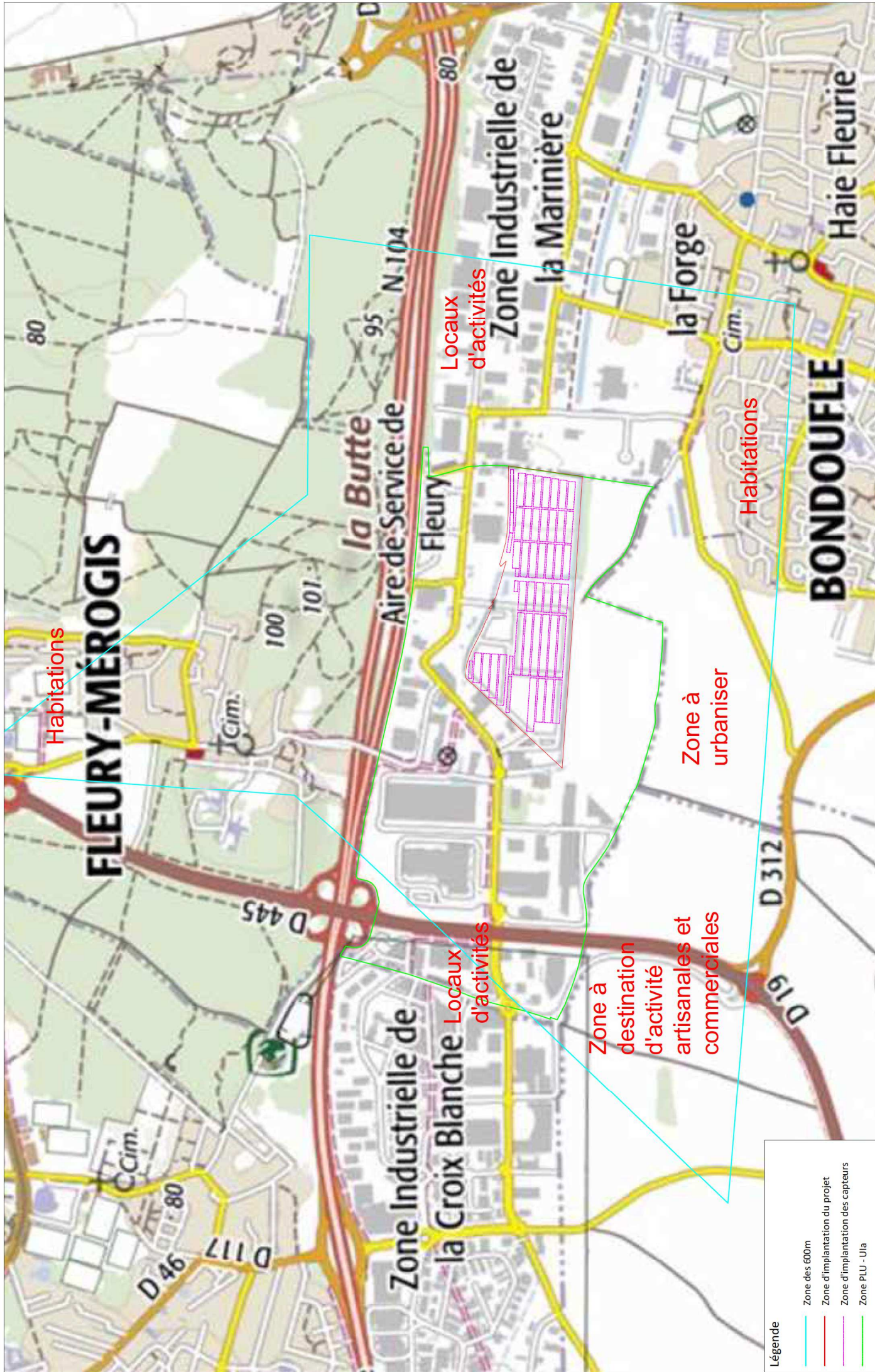
Adresse  
 TEA Fleury Mérégis  
 Rue Maryse Bastié  
 91700 Fleury-Mérégis

Département : Essonne  
 Commune : Fleury-Mérégis

ANNEXE 5 - Plan des abords du projet  
 Date: 21/04/2017  
 Echelle: 1/7500

Création d'ombrières photovoltaïques





- Légende**
- Zone des 600m
  - Zone d'implantation du projet
  - Zone d'implantation des capteurs
  - Zone PLU - Uja



VALECO INGENIERIE  
188 rue Maurice Béart 34184 Montpellier  
Tel: 04 67 40 74 00 Fax: 04 67 40 74 05  
www.groupevaleco.com

Adresse  
TEA Fleury Mérogis  
Rue Maryse Bastié  
91700 Fleury-Mérogis

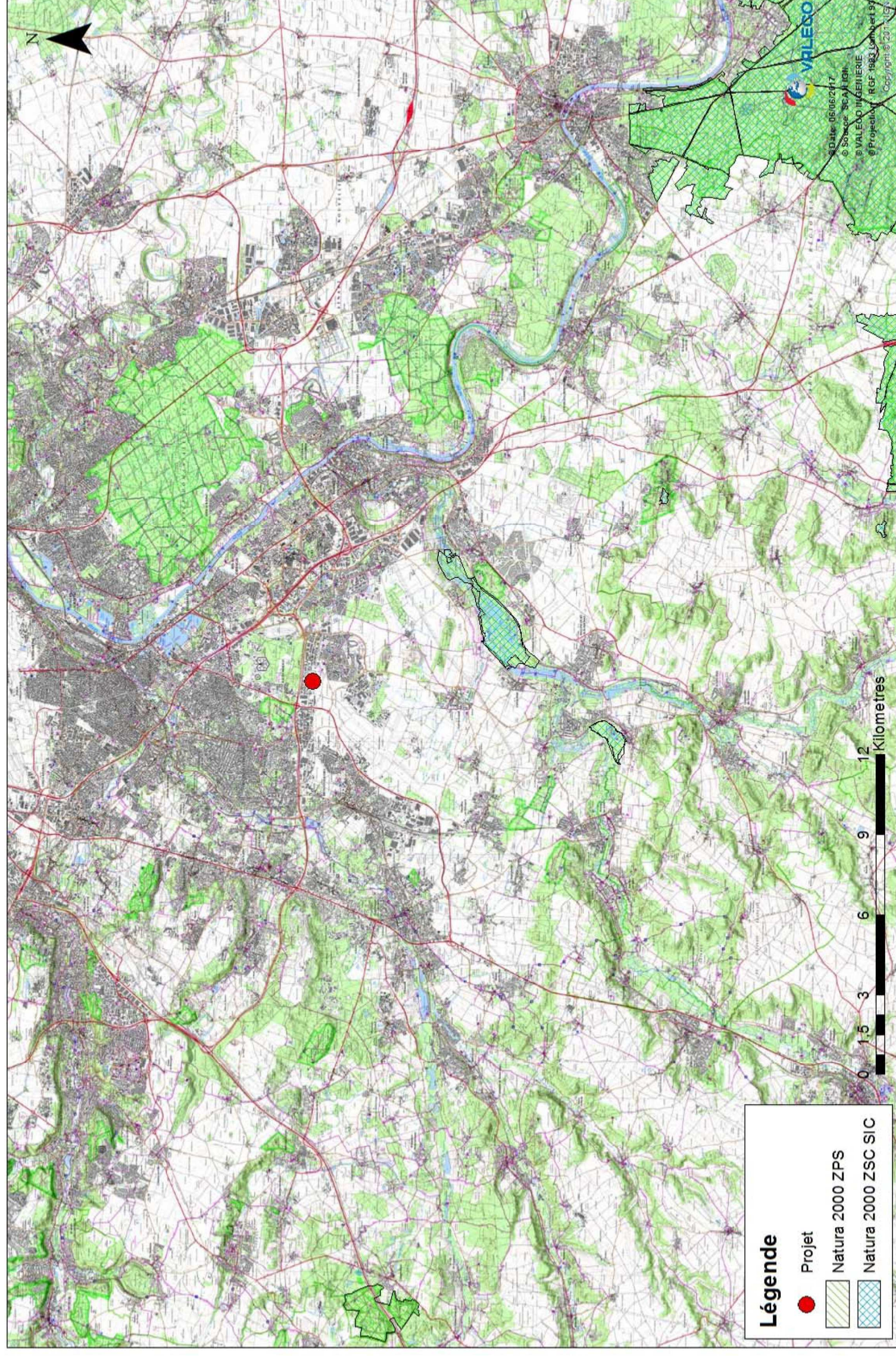
Département : Essonne  
Commune : Fleury-Mérogis

ANNEXE 5 - Plan des abords du projet  
Date : 21/04/2017  
Echelle : 1/10000

Création d'ombrières photovoltaïques

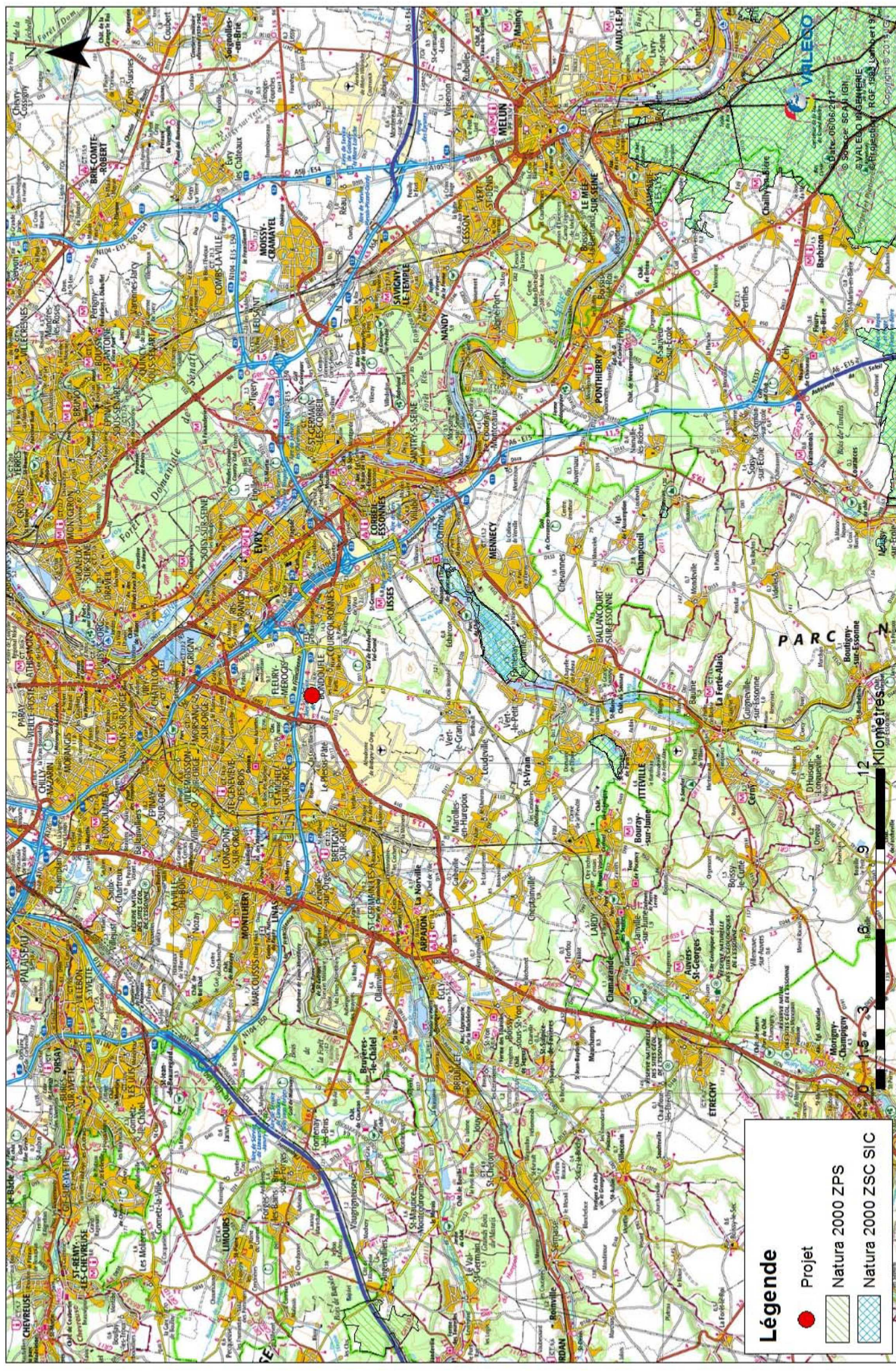


Annexe 6 : Distance des sites Natura 2000 au projet





Annexe 6 : Distance des sites Natura 2000 au projet



**Légende**

- Projet
- ▨ Natura 2000 ZPS
- ▩ Natura 2000 ZSC SIC

0 3 6 9 12 Kilomètres

© Sources : SCPI IGN, SVALEO, M&P, RPF 1988, Lambert 93



Annexe 6 : Distance des sites Natura 2000 au projet

